

# À Vevey, le débat sur les «errances» de 2017 a eu lieu

**Conseil communal**  
**Le huis clos a été demandé en vain pour les discussions autour de l'affaire Girardin et des dysfonctionnements de l'administration**  
**Karim Di Matteo**

Les caméras chargées de diffuser le Conseil de Vevey sont restées allumées jeudi soir. Et la presse n'a pas été invitée à quitter la salle au moment de discuter du rapport de gestion 2017. Au nom de la transparence, le corps délibérant n'a en effet pas suivi la demande de huis clos exprimée par une minorité de la Commission de gestion (Coges) appelée à jeter un regard critique sur l'exercice 2017 de la Municipalité. Les voix du PS et du PLR, essentiellement, n'ont pas suffi.

«Vu le contexte de défiance envers les autorités, un huis clos serait un très mauvais signal envoyé à la population, bien pire que d'en débattre calmement», a argumenté Bastien Schobinger (UDC). «Déjà que la population nous prend pour des guignols, si on décrète un huis clos, on donnera l'impression de vouloir laver notre linge sale en famille», a lancé Pascal Molliat (Vevey Libre). «Qui plus est, le rapport est à disposition sur le site Internet de la Ville», a encore ajouté Élodie Lopez (Décroissance-Alternatives).

Mais qu'y a-t-il donc de si secret dans ce rapport de gestion pour qu'il ait fallu envisager d'en discu-



«Vu le contexte de défiance actuelle envers les autorités, un huis clos serait un très mauvais signal envoyé à la population»

**Bastien Schobinger (UDC)**

ter à l'abri des regards? La réponse se trouve dans les 35 dernières pages d'un document exceptionnellement fourni de 107 pages. Il y est question des dysfonctionnements qui ont conduit à la crise politique actuelle dans le dossier des gérances et à l'éclatement de l'affaire Girardin, municipal socialiste mis en accusation pour sa gestion de la fondation d'utilité publique Apollo et suspendu par le Conseil d'État.

Une majorité de la Coges a voulu s'assurer que le rapport mentionne ce qu'elle considère comme des «errances». A contrario, la minorité, à l'instar de la PS Isabel Jerbia, estime que la commission a outrepassé ses prérogatives en poussant trop loin ses investigations et qu'il revient à la justice de faire son travail. Elle pointe en outre du doigt le fait que des personnes sont mentionnées nommé-



«Ce rapport est tellement entaché d'irrégularités et d'imprécisions que je ne sais plus du tout sur quoi je vote»

**Martino Rizzello (PDC)**

ment, contrevenant au respect de leur sphère privée.

Il n'en fallait pas plus pour que certains hurlent à la censure et au stratagème politique pour protéger Lionel Girardin. Selon Gilles Perfetta (Décroissance-Alternatives), président de la Coges, la commission a fait son travail avec intégrité. «Nous avons écrit au procureur qui instruit l'affaire Girardin qui nous a répondu que ces éléments avaient été versés au dossier. Concernant les noms, il n'y en a véritablement qu'un qui pourrait poser problème et la personne m'a écrit par mail qu'elle ne sentait pas lésée.»

Des propos qui font bondir Cédric Bussy (PS). «Je suis atterré d'apprendre que la Coges est sortie du cadre légal, a livré des conclusions hors la loi ou encore que des amendements proposés n'ont pas été présentés comme tels en com-

mission. Ce rapport est tellement entaché d'irrégularités et d'imprécisions que je ne sais plus du tout sur quoi je vote.» Sous la pression de Martino Rizzello (PDC), Gilles Perfetta a du reste admis que le rapport n'avait pas tenu compte d'une décision à la majorité.

«On peut critiquer la méthode, rétorque Alain Gonthier (Décroissance-Alternatives), mais les conclusions de la commission sont légitimes et disent que tout n'a pas été génial en 2017, c'est une petite tape sur la main de la Municipalité. Accepter la version de la minorité équivaut à dire qu'il ne s'est rien passé, tout va bien madame la marquise!»

**Le mammoth et la souris**

Insuffisant pour l'UDC Fabienne Despot, qui juge la présentation «partielle et partiale». «Je lis qu'il est question des ruptures de collégialité de Michel Agnant (*ndlr: municipal Vevey Libre*) ou d'un avis de droit demandé à un avocat, sans que l'on sache par qui, pour qui ou à qui il a été distribué. Et là, par contre, la Coges ne réagit pas.» Une majorité des Verts s'est même dite «mal à l'aise avec des conclusions qui n'amènent rien de constructif ni aucune perspective».

Au final, des cinq critiques retenues à l'encontre de la Municipalité, il n'en restera qu'une au moment du vote: la mauvaise gestion de sa crise politique interne et les effets «non négligeables» qui en ont découlé sur le fonctionnement de l'administration. De quoi faire ironiser le PLR Philippe Herminjard: «Tout ça pour ça! Un mammoth qui accouche d'une souris!»